



Envoyé en préfecture le 10/07/2024  
Reçu en préfecture le 10/07/2024  
Publié le  
ID : 007-210703195-20240708-DELIB2024\_078-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## COMMUNE DE LE TEIL

SESSION  
08/07/2024

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Quatre, le huit juillet dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le  
Présents : 18 Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en  
Absents : 11 date du 2 juillet 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.  
Votants : 27 Présents (18) : MM. Bayle, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Faure-Pinault, Galiana,  
Garraud, Griffé, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli,  
Tolfo.  
Pour : 23 Excusés avec pouvoir (9) : M. Bornes (pouvoir à Mme Bayle), M. Chezeau (pouvoir à M.  
Abstentions : 3 Mazeyrat), Mme Diatta (pouvoir à Mme Tolfo), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), Mme  
Opposition : 1 Heyndrickx (pouvoir à M. Griffé), M. Michelon (pouvoir à M. Peverelli), Mme Segueni  
(pouvoir à Mme Mazellier), Mme Valla (pouvoir à Mme Guillot), Vallon (pouvoir à Mme  
Faure-Pinault).  
Quorum : 15 Excusée sans pouvoir (1) : Mme Gaillard.  
Absente (1) : Mme Keskin.  
Secrétaire : Mme Faure-Pinault

### Objet : Adhésion à l'association ActiviTeil

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » ;

Vu le décret n°2021-1742 du 22 décembre 2021 modifiant le décret n°2021-863 du 30 juin 2021 relatif à l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2021 habilitant le territoire de la ville de Le Teil pour mener l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » ;

Vu les statuts de l'association « ActiviTeil » tel qu'approuvés par l'assemblée générale en date du 5 octobre 2021, modifiés par l'assemblée générale en date du 31 mai 2024 et ayant fait l'objet d'une déclaration en Préfecture de l'Ardèche le 8 octobre 2021 ;

Considérant l'objet de l'association « ActiviTeil » de contribuer à résorber le chômage de longue durée par la mise en place de dispositifs adaptés au premier rang desquels la mise en place d'une Entreprise à But d'Emploi ;

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**APPROUVE** l'adhésion de la commune à l'association « ActiviTeil » ;

**DÉCIDE** de s'acquitter du versement d'une cotisation annuelle de 20 € ;

**DÉSIGNE** Monsieur Olivier PEVERELLI comme représentant de la commune au sein de l'association ;

**DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2024.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Certifié exécutoire



Le Secrétaire de séance,

Virginie FAURE-PINAULT

N° 78